

**La vérification des Equipements de Protection Individuelle
Contre les chutes de hauteur
Etre vérificateur des EPI en interne**

DUREE DE LA FORMATION 1 jour

LIEUX DE FORMATION en intra

PUBLIC CONCERNE

Toute personne souhaitant acquérir la compétence pour la vérification périodique des EPI

NOMBRE DE PARTICIPANTS 8 à 10

PREREQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances techniques relatives à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur
- Effectuer le contrôle périodique obligatoire tous les 12 mois en interne

PROGRAMME

Partie théorique

Textes réglementaires européens et nationaux
Les objectifs de contrôle
Présentation des EPI contre les chutes de hauteur
Les normes
Les caractéristiques techniques des EPI contre les chutes
L'entretien, conditions de stockage et suivi des EPI
Registre de sécurité

Partie pratique

Les différents points et méthodes de contrôle, selon les équipements et matériels utilisés
Atelier pratique de vérification des EPI avec fiches de contrôle et tableau de vérification
Les aides techniques au contrôle

RECETTE PEDAGOGIQUE

Mise en situation des apprenants avec leurs équipements et ceux des autres travailleurs
Réalisation des fiches de vérification annuelle de vérification des EPI
contre les chutes de hauteur

L'EXPERTISE DU CHEF

Recyclage préconisé tous les 2 ans

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des connaissances

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%